



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaire Claude Jean-Pierre : Non à la mascarade judiciaire !

Lalwa o lalwa tout lalwa pa menm lalwa !

Pointe-à-Pitre, le 16 décembre 2025

L'Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe (UPLG) apporte son soutien indéfectible à la famille de Claude Jean-Pierre (Klodo) et au « Kolèktif Gwadeloup Kont Vyolans a Jandam » qui soutient la famille dans son combat suite aux décisions scandaleuses sur la gestion de l'instruction en cours.

Nous dénonçons avec la plus grande vigueur la manœuvre dilatoire orchestrée par l'institution judiciaire française.

Alors que cinq longues années se sont écoulées depuis l'extraction violente qui a causé la tétraplégie et la mort de notre compatriote, nous avons appris avec effroi, le 10 décembre dernier, que le juge d'instruction en charge de l'affaire quitte la Guadeloupe le 25 décembre 2025, laissant le dossier en vacance jusqu'à l'arrivée de son successeur en mai 2026.

L'UPLG dénonce avec la plus grande fermeté ce mépris affiché envers la vie d'un Guadeloupéen.

Pou jistis fransé Gwadeloupéyen pa moun !

Cette annonce est une insulte à la mémoire de Klodo et une violence supplémentaire infligée à sa famille. Il s'agit d'une tentative manifeste de la « justice coloniale » pour gagner du temps et organiser l'oubli.

Les faits sont pourtant accablants :

- Les expertises médicales confirment la rupture des vertèbres C4/C5 suite à l'intervention des gendarmes.
- Les vidéos parlent d'elles-mêmes.

- L'identité des mis en cause, les gendarmes Stéphane Boyer et Philippe Charlier, est connue.

Pourtant, au lieu de procéder à la mise en examen attendue, la justice française choisit l'enlèvement et évoque même une nouvelle reconstitution des faits, cinq ans après. Cette stratégie viole de manière flagrante le droit à un procès dans un délai raisonnable.

Face à ce déni de justice, l'UPLG exige :

- La continuité immédiate de l'instruction : Nous refusons que le dossier soit mis en sommeil pendant six mois. Un juge doit être nommé sans délai.
- La fin de l'impunité : Nous réclamons la mise en examen immédiate des gendarmes Stéphane Boyer et Philippe Charlier et leur traduction devant un tribunal.

L'UPLG appelle le peuple guadeloupéen à rester mobilisé aux côtés de Fatia sa fille, de Christophe son beau-fils, de la famille JEAN-PIERRE et du Kolèktif qui les soutient.

Nous ne laisserons pas la justice française enterrer ce dossier. Un non-lieu serait, comme le dit le Kolèktif, « irrémédiablement scandaleux ».

NOU PÉ KÉ LAS GOUMÉ !

JISTIS POU KLODO !

JISTIS POU TOUT VIKTIM A SISTÈM KOLONIAL-LA !

Pour le bureau exécutif de l'UPLG

Jean-Jacob BICEP

Contact presse le secrétaire à la communication Gaston Samut: 0690 409685,

Jean-Jacob BICEP 0690 138820

secretariatgeneraluplg@gmail.com